

Des milliers de Suédois se font implanter des micro-puces électroniques sous la peau



Plus de 4000 suédois se sont fait implanter une puce sous la peau afin d'effectuer des paiements, de prendre les transports ou même d'aller sur les réseaux sociaux.

Avec François Jeanne-Beylot

Atlantico : Quelles possibilités pourraient ouvrir de telles puces ?

François JEANNE-BEYLOT : Tout d'abord, rappelons que le phénomène des puces sous-cutanées n'est pas nouveau. Elles sont autorisées aux USA depuis 2004 daté à laquelle la Food and Drugs Administration (FDA) a approuvé l'implantation sous cutanée de radio-marqueurs à des fins médicales. Au Japon, des écoliers sont "pucés" afin que leurs soient avertis par SMS de leur arrivée à leur école. En France en 2015, le ministère de l'agriculture estimait que [90% des chiens domestiques avaient une puce électronique](#). Cette même année, une "implant-party" était organisée à la Gaîté Lyrique, dans le cadre du festival Futur en Seine à Paris, pour implanter quelques volontaires. En Suède, le phénomène se développe depuis 2016.

Rappelons également qu'il s'agit de puces passives ; C'est-à-dire que pour des raisons de taille, de coût et de risque, elles n'embarquent pas de batterie. Elles sont alors alimentées par les ondes qui lui sont envoyées pour la lire. La lecture se fait par onde radio et la distance de contrôle varie entre quelques centimètres et une dizaine de mètres selon les quatre fréquences autorisées par les normes internationales. Dans le cas suédois, les puces se contrôlent à 2 cm.

Ces puces permettent donc d'enregistrer des données et de les rendre accessibles à des lecteurs compatibles. Elles sont principalement utilisées pour la domotique et les contrôles d'accès. L'homme pucé n'a ainsi plus besoin de badge pour entrer au bureau, tout comme votre chat qui déclenche l'ouverture de sa chatière dès qu'il s'en approche (ce qui est tout aussi efficace avec une puce inséré dans une bague). Si vous entrez vos données médicales sur votre puce, le lecteur compatible pourra y avoir accès, plus besoin de carte Vitale, de carte de rhésus, d'allergies ou de donneur. Si vous entrer vos données d'identités, on peut imaginer un contrôle par simple lecteur. Si les données sont bancaires, vous n'aurez plus besoin de sortir votre carte bancaire, etc. Les usages dépendent donc des informations chargées sur les puces. Et les risques aussi...

Ne faut-il pas s'inquiéter de ce genre de pratique ? Ne pourraient-elles mener à une surveillance accrue de la population ? Quid des datas collectées ?

Les risques liés à l'implantation d'une puces sous-cutanée ont été listés dès 2005 dans une ordonnance de la FDA : "réaction tissulaire, déplacement du transpondeur, sécurité des informations compromise, défaillance de la puce, de l'applicateur ou du scanner, perturbations électromagnétiques, risques électriques, incompatibilité avec l'IRM". Les états-unien se cantonnent presque qu'à des

risques médicaux ou pratiques. D'autres risques sont éthiques. Ainsi, en mars 2005, le Groupe Européen d'Éthique des Sciences et des Nouvelles Technologies auprès de la Commission Européenne a adopté un [avis sur les aspects éthiques des implants TIC dans le corps humain](#). Il invite au débat public et à l'éducation, indispensables selon lui pour garantir la transparence. Il insiste également sur la nécessité d'une réglementation relative aux implants TIC dans le corps humain. En 2013, la CNIL a publié une note intitulée "RFID, Des puces aux usages multiples et aux impacts variés en termes de vie privée". Il estime les usages connus à l'époque (contrôle d'accès et paiement), comme étant "tout à fait disproportionné".

Il est évident que les puces peuvent laisser des traces chaque fois qu'elles sont utilisées ; Qu'il s'agisse de puces sous-cutanées ou celles de nos téléphones ou cartes bancaires ou de fidélités. Plus les données collectées sur les puces sont sensibles, plus le risque lié à leur usage est élevé. Si les citoyens sont pucés avec leur données personnelles (coordonnées, numéro de sécurité sociale, numéro de passeport, etc.) leur contrôle se verra en effet facilité.

Pour mesurer les risques, il nous semble qu'il faut prendre en compte l'évolution possible des technologies, comme l'augmentation de la distance de contrôle, aujourd'hui limitée. Il faut aussi garder à l'esprit l'utilisation mal intentionnée des données. N'oublions pas que des hackers sont aujourd'hui capables de pirater des pacemakers. Il nous semble donc qu'il faut rester conscients que si les évolutions sont rapides, les retours en arrière sont très compliqués. La question est donc d'utiliser des moyens proportionnés à leurs usages. Ainsi se faire greffer une puce dans le simple but de se faciliter la vie pour ouvrir une porte, payer une baguette ou donner son identité nous semble totalement disproportionné et risqué pour l'avenir. Enfin, il convient de se méfier des argumentaires simplistes au nom de la santé ("connaître le rhésus, les allergies, etc. d'une personne peut permettre de lui sauver la vie") car ils relèvent des principes de manipulation mentale en jouant sur le pathos et ne servent souvent qu'à faire passer des idées loin de leurs usages : connaître les informations médicales sur une personne permet aussi, de l'autre côté de l'Atlantique, de savoir s'il est assuré et donc soignable ...

Si les puces animales sont courantes chez nos animaux de compagnie, il est connu qu'elles peuvent aussi bien piquer occasionnellement l'homme mais entraînent rarement de gros problèmes aux humains. Alors, que les puces RFID, au moins aussi courantes chez nos amis les bêtes, restent occasionnelles et volontaires chez les humains ; Car les hommes pourraient se causer entre eux des problèmes bien plus graves que des démangeaisons par l'usage des puces !